FORMASUITE

PROGRAMME DE LA FORMATION

Comprendre et maîtriser la comptabilité M41 des services publics de distribution d'énergie électrique et gazière

Le 21/11/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Connaître l'instruction budgétaire et comptable M4 et comprendre le cadre légal spécifique à sa codification
- Savoir effectuer les opérations budgétaires et comptables des Services Publics Locaux Industriels et Commerciaux

CONTENU

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

Le programme de la formation :

JOUR 1 :

Matin :

Introduction au plan comptable M41 et retour sur le cadre comptable des services publics d'énergie

- Mise au point sur le plan de comptes et les règles d'évaluation
  - La classification des comptes
  - Les définitions et règles relatives aux méthodes d'évaluation
  - Les nomenclatures comptables

- Comprendre le fonctionnement des comptes du plan comptable M41
  - Commentaires communs aux comptabilités M4 et détail de la M41

Après-midi :

Appréhender le cadre budgétaire de la nomenclature M41

- Le budget : régime budgétaire, autorisations budgétaires, notion d'autofinancement, documents budgétaires

- Maîtriser le principe d'exécution des recettes et ses composantes :

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité :
76820087382

- Titres de recettes, et transmission des titres de recettes au comptable
- Dispositions applicables aux recettes perçes avant émission de titres
- Rectifications, réductions ou annulations de recettes
- Prise en charge et recouvrement des produits

- Prendre connaissance du principe d'exécution des dépenses
  - Mandats de paiement et transmission des mandats de paiement au comptable
  - Dispositions applicables aux dépenses avant mandatement
  - Réductions ou annulations des dépenses
  - Mise en paiement des mandats et règlement des dépenses

JOUR 2 :

Matin :

Appréhender le cadre budgétaire de la nomenclature M41

- Etre en mesure de réaliser des opérations de fin d'exercice
  - Opérations de régularisation des charges et des produits
  - Le suivi des immobilisations
  - La comptabilité des stocks
  - Les prestations du budget général facturées au budget annexe

- La détermination et l'affectation du résultat : ce qu'il est nécessaire de savoir
  - Le résultat (section d'exploitation) et le solde d'exécution (section d'investissement)
  - Les restes à réaliser
  - L'affectation du résultat et la reprise anticipée des résultats

Après-midi :

- Appréhender le principe de comptabilité de l'ordonnateur
  - Comptabilité des dépenses engagées
  - Comptabilisation des émissions de mandats et de titres de recettes
  - Confection des états spéciaux de fin d'exercice
  - Le compte administratif et le compte financier

- Assimiler les principes clés de la comptabilité du comptable
  - Organisation de la comptabilité budgétaire
  - La comptabilité générale du service
  - Description des opérations
  - Comptabilité des valeurs inactives
  - Arrêté des écritures
  - Compte de gestion (ou compte financier)

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité : 76820087382

PROGRAMME DE LA FORMATION

PREREQUIS

- Aucun

PUBLIC VISE

Chef de service, chef d'établissement, Toute personne rattachée à la gestion d'un ESMS public,Toute personne intéressée par la comptabilité publique

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

DUREE

14 heures

PEDAGOGIE

- Après avoir défini les termes liés à la comptabilité M22 des ESMS publics et autres notions de base, il s'agit de comprendre, au travers de cas pratiques, les différents outils d'analyse de cette comptabilité spécifique.
- Le formateur, hautement qualifié selon nos standards de recrutement, suit tout au long de la formation le ou les participants, afin d'ancrer ces connaissances.
- Les test réalisés à la fin de la mission ont pour but d'évaluer la compréhension du participant au travers d'un compte-rendu personnalisé qui correspond au secteur d'activité de la personne concernée.
- Les outils utilisés durant la formation sont délivrés aux participants en fin de formation, sous forme de livret résumé comprenant la correction des exercices réalisés.
- Le formateur fournit une attestation reprenant l'ensemble de l'accompagnement et des connaissances délivrées durant la formation.

Moyens et supports pédagogiques :

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Grille d'évaluation (test de positionnement)
- Entretien téléphonique avec le formateur avant la formation

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité : 76820087382

- Travaux pratiques
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail
- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.